



COMMUNE D'ORON
EXTRAIT DES DECISIONS

Séance ordinaire du 19 novembre 2025 – N° 2025.043
(points traités à l'ordre du jour de cette séance : 48)

Présidence	SONNAY Olivier, Syndic
Présent(s)	MENÉTREY Thierry; RICHARD Romain; RYF Monique; SONNAY Daniel; ULDRY Anne-Cécile
Excusé(s)	RAMSEYER Eric
Secrétaire	BURNAT Olivier, Secrétaire Municipal
Lieu	Salle de Municipalité
Heure	De 8:00 à 11:45

Dicastère de M. Olivier Sonnay, Syndic

Palézieux - La Clé des Champs - Fractionnements Nord et Sud

Description

Suite à une séance consacrée aux échanges fonciers et après entente des parties sur diverses modalités, le BTO soumet à nouveau à la Municipalité la demande du bureau Gemetris SA portant sur les deux fractionnements prévus pour les secteurs Nord et Sud des parcelles RF n° 16105 et 340, en lien avec les remaniements fonciers anticipés dans le cadre du Plan d'affectation "A La Sauge".

Décision

La Municipalité décide de valider les projets de fractionnements Nord et Sud.

Dicastère de M. Thierry Menétrey, Municipal

BULA SA - Offre pour deux enceintes portables

Description

Offres de BULA SA pour deux enceintes portables (1 grande et 1 petite).

Décision

La Municipalité décide de les adjuger.

Ecoteaux - Collège - Appt au 1er étage - 2G2R - Devis pour le remplacement de la cuisine et la rénovation des sols cuisine/séjour

Description

Devis de l'entreprise 2G2R Sàrl, pour le remplacement de la cuisine dans l'appartement au 1^{er} étage du collège d'Ecoteaux, ainsi que la rénovation des sols cuisine/séjour.

Décision

La Municipalité décide de l'adjuger.

Les Tavernes - Ancien collègue - Appartement vacant de 3 pièces - Travaux et loyer

Description

- Devis de l'entreprise Patrick Gottofrey pour la rénovation de tous les sols de l'appartement
- Devis de l'entreprise Clot SA pour la réfection des murs et plafonds de l'appartement
- D'autre part, un devis a été demandé à un électricien pour la remise en état de l'installation électrique du bâtiment, suite à la visite sur place d'Effitec (2026).

Décision

La Municipalité décide d'adjuger les offres des entreprises Patrick Gottofrey et Clos SA.

Oron-la-Ville - Local de lutte - Travaux d'entretiens

Description

Suite à une rencontre qu'une délégation de la Municipalité a eue avec le club de lutte, il s'avère que des travaux d'entretien de la toiture sont nécessaires, ainsi que le débouchage de plusieurs WC.

Décision

La Municipalité décide d'adjuger l'offre de l'entreprise James Caruzzo et charge M. Marc Platel, Responsable du Service des bâtiments, de procéder au débouchage des WC. Ces travaux seront à la charge de la Commune.

Ecoteaux - Maison des Jeunes - Remplacement cuisine

Description

Offre pour le remplacement de la cuisine existante par un modèle d'occasion.

Décision

La Municipalité décide de valider cette offre.

Dicastère de Mme Monique Ryf, Municipale

SDP Palézieux - Forêt magique

Description

Invitation de la SDP à la forêt magique à Palézieux le vendredi 12 décembre 2025 dès 19 h. sous l'Art'Scène et demande de vin, de matériel et du local sous l'Art'Scène.

Décision

La Municipalité décide de leur offrir le vin, le matériel et le local souhaité et d'y déléguer Mme Anne-Cécile Uldry, Municipale.

A La Martine - Centre de jeunes 16-25 ans

Description

Article et affiche pour le lancement du centre de jeunes 16-25 ans, le jeudi 27 novembre 2025.

Décision

La Municipalité décide de valider cette annonce et prend note qu'un des animateurs de La Casa les accompagnera au départ.

Dicastère de M. Eric Ramseyer, Municipal, remplacé par M. Olivier Sonnay, Syndic

Oron-la-Ville - Perusset Alain - Démolition/reconstruction partielle d'un garage pour la création de logements - Permis de construire - Parcelle RF n° 11006 - ECA 7069**Description**

Délivrance du permis de construire relatif au projet de démolition et de reconstruction partielle du Garage de la Poya pour la création d'un immeuble d'habitation collectif sur la parcelle RF n° 11006, propriété de M. Alain Perusset (propriétaire) et Promotion de la Poya Sàrl (promettant-acquéreur) à Oron-la-Ville, faisant suite à la réception de la synthèse CAMAC positive et au retrait de l'opposition de l'AVACAH.

Décision

La Municipalité décide de délivrer le permis de construire.

Oron-le-Châtel - Pulfer Maure Françoise - Installation d'un cabanon de jardin - Demande de permis de construire - Parcelle RF n° 13082**Description**

Demande de permis de construire pour la suppression d'une serre de 16 m² remplacée par un cabanon de jardin de 12 m² sur la propriété de Mme Françoise Pulfer Maurer à Oron-le-Châtel.

Décision

La Municipalité décide de préavis favorablement la demande, considérant que la situation existante est améliorée par la réduction de la surface bâtie, de la dispenser d'enquête publique et de l'intégrer au précédent permis de construire de minime importance qui n'a pas encore été délivré.

Dicastère de M. Romain Richard, Municipal

Coup de balai 2026 - Informations**Description**

Informations de Cosedec concernant l'action Coup de balai 2026.

Décision

La Municipalité décide de transmettre ces renseignements aux organisatrices des précédentes éditions.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

<p>Le Syndic</p>  <p>Sonnay Olivier</p>		<p>Le Secrétaire municipal</p>  <p>Burnat Olivier</p>
--	---	--